

Burundi : le parquet requiert 15 ans de prison contre quatre journalistes

@rib News, 30/12/2019 Source AFP Le parquet burundais a requis lundi 15 ans de prison contre quatre journalistes et leur chauffeur arrêtés le 22 octobre alors qu'ils couvraient l'incursion de rebelles burundais venus de la République démocratique du Congo (RDC) voisine, a-t-on appris auprès d'un témoin. Ces journalistes travaillant pour Iwacu, l'un des derniers médias indépendants du Burundi, sont accusés de «complicité atteinte à la sécurité nationale».

Le substitut du procureur a requis «après deux heures de débat 15 ans de prison contre les cinq prévenus» devant le tribunal de Bubanza (nord-ouest), la province où ils avaient été arrêtés, a expliqué à l'AFP un témoin pressenti et qui a requis l'anonymat. Selon cette source, le substitut a basé l'essentiel de son argumentation sur un message WhatsApp échangé ce jour-là par l'une des journalistes avec un collègue se trouvant à l'étranger, dans lequel il a écrit : «Nous nous dirigerons vers Bubanza (ici) pour aider les rebelles». Il a également requis leur enlèvement, 20 ans de privation des droits civiques et demandé la saisie de leur équipement. Le jugement a été mis en délibéré pour un mois. Les accusés encourrent une peine allant de 10 ans de prison à la perpétuité. «Les débats ont été bien menés et y a eu respect du principe du contradictoire. On a eu le temps d'assurer la défense de nos clients, nous espérons qu'ils vont être acquittés purement et simplement», a déclaré à la presse Me Clément Retirakiza, l'un des avocats de défense. Au moins 14 rebelles du groupe burundais RED-Tabara, basé dans l'est de la RDC, ont été tués lors de l'attaque du 22 octobre, la première depuis 2017, selon la police burundaise. De son côté, le mouvement rebelle a affirmé avoir tué une dizaine de membres des forces de défense et de sécurité. Reporters sans frontières, qui soulignent que les journalistes ne faisaient que leur travail, et Human Rights Watch, ont demandé à plusieurs reprises leur libération. Les organisations de protection des journalistes et de défense de droits de l'homme estiment qu'il s'agit d'une violation des droits de l'homme lancés aux médias qui opèrent encore au Burundi quelques mois des élections générales de mai 2020. Le Burundi occupe la 159e place du classement de la liberté de la presse établi par RSF, alors qu'il était considéré avant la crise en 2015 comme un des rares États de la région des Grands lacs à être doté d'une presse libre et indépendante. Le pays traverse une crise meurtrière déclenchée par l'annonce en avril 2015 de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé. Il a été réélu en juillet de la même année.